



CONSEIL DE LA PREMIÈRE NATION  
DES INNUS ESSIPIT

Le 9 mars 2017

**AVIS À LA POPULATION**

**OUVERTURE DE LA PÊCHE DE LA MYE ET DE LA MOULE  
DANS LA RÉGION DE LA CÔTE-NORD**

Pêches et Océans Canada avise la population que la pêche commerciale de la mye dans la zone comprise entre La Malbaie (quai de Pointe-au-Pic), et Pointe-des-Monts, est ouverte jusqu'au 31 octobre 2017.

Prenez note qu'en vertu de l'ordonnance de modification de la région du Québec 2016-Q-001, **la pêche récréative de la mye dans le banc Baie des Petites Bergeronnes sera ouverte du 12 mars au 12 avril 2017.**

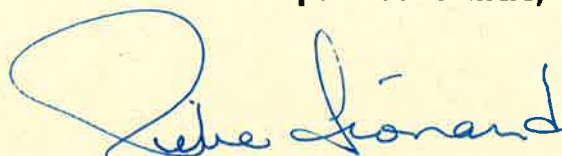
Le banc de myes à proximité de l'embouchure de la rivière des Petites-Bergeronnes est accessible par l'entrée de la grange et de la barrière du site de Pointe-Sauvage, les pêcheurs doivent garer leur véhicule près du monument, à l'endroit prévu à cet effet et peuvent se rendre au banc en motoneige par le chemin balisé.

...2

Ce banc est assujéti d'une limite de 300 myes par jour, et est interdit aux pêcheurs commerciaux. Les gens circuleront sur le couvert de glace tant qu'il est sécuritaire de le faire. Évitez de circuler sur la propriété protégée par Héritage canadien du Québec et Conservation de la nature sauf en cas d'urgence.

Pour ceux qui veulent faire de la cueillette alimentaire et pensent dépasser la limite quotidienne, un permis de désignation peut vous être émis. Pour information, veuillez communiquer avec moi.

**Dans la paix et l'amitié,**



**Pierre Léonard,  
coordonnateur des pêches**

**PL/mr**

**Important :** en plus des fermetures à des fins de conservation, les zones de pêche des mollusques peuvent également être fermées en vertu du Règlement sur la gestion de la pêche du poisson contaminé. Pour obtenir les derniers renseignements concernant les zones fermées, veuillez composer le 1 800 463-8558.